

- **Spectacle de fin d'année, salle Ste Anne :**

La salle Sainte Anne vient d'être rénovée. Désormais, 158 places sont disponibles (au lieu des 209 à l'origine). Pour que toutes les familles puissent assister au spectacle, les enfants se produiront 2 fois, le lundi 1^{er} et le mardi 2 juillet. Les familles ne pourront assister qu'une seule fois au spectacle. Les places seront numérotées. Les grands-parents ne seront pas autorisés à prendre un ticket d'entrée sauf cas exceptionnel. Il faudra impérativement se munir des tickets d'entrée. Une circulaire spéciale « spectacle » sera envoyée dans les cartables ce mardi 11 juin.

Préparation de la Rentrée 2019-2020

- **Structure pédagogique envisagée : 8 classes**

Niveaux	Effectifs
TPS-PS	24
MS	25
GS	16
CP	24
CE1	28
CE2	19
CM1	22
CM2	27

- **Equipe éducative : Peu de changement dans l'équipe éducative.**

Pour l'équipe enseignante, Mme BOTTON Marie-Laure, nommée initialement sur la décharge de direction, quittera l'établissement pour rejoindre l'école Notre Dame de St Denis la Chevasse. A ce jour, nous ne connaissons pas le/la remplaçant(e) de Mme BOTTON sur le poste laissé vacant.

Pas de changement dans l'équipe du personnel de service.

- **Plan Vigipirate :**

L'ensemble du territoire est maintenu au niveau « sécurité renforcée-risque attentat » jusqu'au 18 octobre prochain.

- **Tombola :**

Rappel : retour des souches + argent ou des billets invendus pour **le Vendredi 28 juin** prochain.

- **Mécénat (don financier, don en nature (lots) ...) :**

Il est possible d'aider l'établissement tout en défiscalisant grâce au FADEC (cf. document joint):

- Un particulier peut offrir un don par exemple de 100 euros et le déduire fiscalement à hauteur de 66 %, pour un coût réel de 34 euros.
- Une entreprise peut offrir un don de 100 euros et le déduire fiscalement à hauteur de 60 %, pour un coût réel de 40 euros.

Le FADEC est à votre disposition pour vous épargner un contrôle futur possible, il édite les reçus fiscaux et surtout restitue le don intégralement à l'école choisie. (cf. document joint)

Bien préciser que le don est pour l'établissement : école sainte Marie Le Fenouiller